DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Syndicat Intercommunal de Beautheil – Mauperthuis - Saints

PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

Commune de SAINTS
Mémillon, la Guepière, Glatigny, Maison Meunier
au 1/2000e

3.2

Arrêté par délibération du Conseil Syndical en date du : 23 octobre 2012

Approuvé par délibération du conseil Syndical en date du :

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargeas 10000 TROYES. Tél.: 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37
cdhu.10@wanadoo.fr

Limites Communales

Limites zones

Eléments naturels à protéger (L.151-23)

Plans d'eau protégés (Mares, Etangs,...)

Jardins protégés

Vergers protégés

Abords des cours d'eau (ripisylve, prairies,...)

zones Humides à préserver

Code de l'Urbanisme L.151-19

Eléments Bâtis

Murs

Batiments agricoles remarquables (L.151-11 2°)

Changements affectation envisageables

Espaces Boisés Classés (L.113-1)

Protection des lisières boisées

Bande d'inconstructibilité

Emplacements Réservés

Emprise